

Vous traitez UN des deux sujets au choix....

SUJET I

La guerre froide : une guerre d'un type nouveau

SUJET II

L'Europe en Guerre Froide

Après avoir présenté les deux documents, montrez comment chaque organisation y justifie son existence et analysez la place qui est donnée aux deux Grands en Europe.

1 Les « États pacifiques d'Europe » s'unissent

Les Parties contractantes, réaffirmant de nouveau leur aspiration à créer un système de sécurité collective en Europe, fondé sur la participation de tous les États européens indépendamment de leur régime social et politique, ce qui permettrait d'unir leurs efforts pour assurer la garantie de la paix en Europe, tenant compte en même temps de la situation qui s'est créée en Europe par suite de la ratification des accords de Paris qui prévoient la formation d'un nouveau groupement militaire sous la forme de l'Union de l'Europe occidentale¹, avec la participation de l'Allemagne occidentale en voie de remilitarisation et avec son intégration au bloc nord-atlantique, ce qui augmente le danger d'une nouvelle guerre et crée une menace à la sécurité des États pacifiques, convaincues que, dans ces circonstances, les États pacifiques d'Europe doivent prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de leur sécurité et au maintien de la paix en Europe [...], ont résolu de conclure ce traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle...

Préambule du traité fondant le pacte de Varsovie, 1^{er} mai 1955.

1. Créée en 1954 par le traité de Paris, l'UEO est une organisation militaire qui permet à la RFA de recréer une armée et de l'intégrer dans le bloc occidental.



2 « La vigilance est le prix de la liberté »

Couverture d'une brochure publiée par l'OTAN en 1960.